

- Christian Luyten, **ISABEL SA**
Corporate Communications Officer
Tel.: +32 (0)2 545 17 47
E-mail: cluyten@isabel.eu
- Erik Struys, **CREATIVE STRATEGIES**
Contact presse
Tel.: +32 (0)495 51 83 58
E-mail: estruys@creative-strategies.be

Salaires et fiches de paie réconciliés électroniquement
Les secrétariats sociaux ouvrent la voie aux fiches de paie électroniques via Zoomit
Les employés retrouvent leur fiche de paie avec leur salaire dans internet banking

Bruxelles, le 18 octobre 2007 –Chaque année, plus de 40 millions de fiches de paie sont envoyées à plus de 3,5 millions de travailleurs chez 220.000 employeurs. Maintenant, les secrétariats sociaux offrent aux employeurs la possibilité de mettre, via Zoomit, les fiches de paie à la disposition des travailleurs dans leur application d'internet banking. Ceci constitue la percée de la fiche de paie électronique.

Six secrétariats sociaux renommés - ADMB, Easypay Group, Groupe S, Partena, SD Worx et Securex – ont annoncé aujourd'hui avec Isabel qu'ils allaient désormais donner accès aux fiches de paie électroniques, via Zoomit, directement dans l'application d'internet banking des travailleurs.

Zoomit permet de mettre à la disposition des quelque 3 millions d'utilisateurs d'applications d'internet banking des documents tels que les fiches de paie, mais aussi des factures, de façon électronique. Plus de 10 banques, parmi lesquelles Dexia, Fortis, ING, KBC, Axa, Fintro, Bank J. Van Breda & Co, CBC, Centea et le Crédit Agricole, intègrent Zoomit dans leurs applications d'internet banking.

« En décidant de mettre les fiches de paie à la disposition des travailleurs via Zoomit, directement dans l'application d'internet banking des travailleurs, les secrétariats sociaux contribuent à la percée de la fiche de paie électronique. Travailleurs et secrétariats sociaux franchissent ainsi une étape importante dans l'optimisation et l'automatisation encore plus poussée de leurs processus HR » expliquent les secrétariats sociaux.

La décision des secrétariats sociaux de fournir de tels documents par voie électronique via l'internet banking fait suite à l'adoption, le 3 juin 2007, de la loi autorisant les fiches de paie électroniques. Avant cette date, c'était interdit. Cette nouvelle méthode va engendrer des gains de temps considérables et de formidables économies de coûts. A terme, elle aura aussi des répercussions positives majeures sur l'environnement.

“Salaires et fiches de paie sont indissociables. Les fiches de paie étant désormais disponibles au format électronique via l'internet banking, les employés trouveront d'emblée toute l'information sur leur salaire en un seul endroit. Qui plus est, grâce à l'internet banking, on évite que les fiches de paie traînent sur les bureaux et dans les bacs de courrier internes et tombent parfois entre de mauvaises mains. Zoomit apporte plus de confort aux employés et répond à leurs exigences rigoureuses en termes de respect de la vie privée, de sécurité et de fiabilité”, conclut Christian Luyten, Corporate Communications Officer chez Isabel.

A propos d'Isabel

Isabel est un spécialiste du développement d'applications et un prestataire de services en matière de télématique bancaire et de facturation électronique. Ses solutions sont utilisées par un grand nombre d'institutions financières et d'associations de banques à travers l'Europe. En Belgique, 25 banques et 110.000 entreprises ont déjà adhéré à ses services en ligne. Spécialiste de la sécurité, Isabel est également le canal de prédilection de sociétés pour l'accès aux applications eGovernment. Isabel est aussi le partenaire idéal pour l'échange de documents via l'Internet Banking grâce à sa solution Zoomit. La facturation électronique est ainsi mise à la disposition de millions de consommateurs et de PME. Isabel a été fondée en 1995 et compte 120 collaborateurs. De plus amples informations sont disponibles sur www.isabel.eu et www.zoomit.eu.